

Le plan local de développement durable 2011 | 2015

 Saint-Léonard
Montréal 

VERT
lavenix

MOT DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT



Michel Bissonnet
Maire de l'arrondissement
Membre du comité exécutif
de la Ville de Montréal

Chères Léonardoises, chers Léonardois,

Mes collègues du conseil d'arrondissement, Lili-Anne Tremblay, Mario Battista, Dominic Perri, Robert L. Zambito, et moi adoptions, en décembre 2011, le premier *Plan local de développement durable* de l'arrondissement de Saint-Léonard. Ce plan traçait la voie que nous entendions prendre d'ici 2015 pour favoriser le développement durable dans notre belle communauté.

Plus d'une année s'est écoulée depuis la mise en œuvre de ce plan et le moment est venu de tracer un premier bilan de nos réalisations. Ce bilan vise non seulement à mesurer le chemin parcouru, mais également, et surtout, à évaluer le travail qu'il nous reste à faire pour concrétiser les engagements que nous nous sommes fixés.

Cet exercice est aussi l'occasion de reconnaître le travail de tous ceux qui ont mis l'épaule à la roue dans ce tournant qu'a pris Saint-Léonard vers le développement durable. Déjà, nous pouvons ressentir le changement qui s'est amorcé au sein de l'arrondissement de Saint-Léonard, mais aussi auprès des citoyens, organismes, industries, commerces et institutions qui multiplient les projets écoresponsables et durables.

Nous vous invitons donc à poursuivre, collectivement, vos efforts pour faire de Saint-Léonard un arrondissement encore plus vert et plus agréable à vivre !

Michel Bissonnet

Maire de l'arrondissement de Saint-Léonard



Robert L. Zambito
Conseiller de la Ville
Saint-Léonard-Est



Lili-Anne Tremblay
Conseillère d'arrondissement
Saint-Léonard-Est



Dominic Perri
Conseiller de la Ville
Saint-Léonard-Ouest



Mario Battista
Conseiller d'arrondissement
Saint-Léonard-Ouest

MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT



Gilles Rainville
Directeur d'arrondissement

Au cours des dernières années, l'arrondissement de Saint-Léonard a posé plusieurs gestes en faveur de l'environnement et de l'amélioration de la qualité de vie des Léonardois. L'adoption de notre *Plan local de développement durable* a concrétisé cette volonté en identifiant 58 actions que nous pouvions poser pour faire de Saint-Léonard un arrondissement plus vert.

Il est maintenant temps d'évaluer où nous en sommes dans l'application de ces nouvelles pratiques, de reconnaître le travail accompli, mais aussi de réajuster le tir au besoin. Ce plan, qui est en œuvre depuis un peu plus d'un an, génère déjà de bons résultats. En effet, les trois quarts des actions identifiées sont en cours de réalisation ou complétées.

Comme tout exercice de planification, le *Plan local de développement durable* n'est pas immuable; nous avons dû renoncer à certaines actions alors que d'autres se sont ajoutées naturellement.

Mais ce qui ressort de cet exercice, c'est le dynamisme avec lequel nos employés et nos partenaires ont participé à la réussite de ce Plan et de ce virage vert pour l'arrondissement. Il s'agit, certes, d'un gage de succès pour l'avenir et pour la poursuite de la réalisation de nos engagements.

Allons toujours ensemble « vert l'avenir » !

Gilles Rainville

Directeur d'arrondissement

SUR LA VOIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

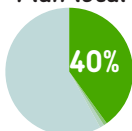
MISE EN CONTEXTE

Le *Plan local de développement durable 2011-2015* de l'arrondissement de Saint-Léonard (Plan) a été adopté par le conseil d'arrondissement le 5 décembre 2011 et comporte 58 engagements. Pour s'assurer de sa réalisation, un suivi périodique de sa progression est effectué auprès des unités responsables. Ces dernières doivent rendre compte de leur avancement dans le cadre de bilans biennaux ainsi que lors d'un bilan final. Ce premier bilan couvre la période 2011-2012.

Pour chacun des engagements de l'arrondissement, on y retrouve un diagramme circulaire de progression qui indique l'état d'avancement de la mise en œuvre et un court descriptif des réalisations.

À noter que certains textes décrivant les engagements de l'arrondissement ont été abrégés afin d'alléger la présentation du document. Pour consulter la description exhaustive des engagements de l'arrondissement, veuillez vous référer à la version intégrale du *Plan local de développement durable* de l'arrondissement de Saint-Léonard disponible sur le site Internet : ville.montreal.qc.ca/st-leonard

Un peu plus d'un an après son adoption, la mise en œuvre du *Plan local de développement durable* progresse bien.



Environ **40 %** du travail à faire identifié dans le Plan a déjà été réalisé.

Au chapitre des réalisations :

- distribution de plus de **10 000 bacs roulants**;
- réhabilitation de **835 mètres de conduite d'eau potable**;
- adoption d'un règlement visant la protection **des arbres remarquables** et nomination d'un premier arbre remarquable dans l'arrondissement;
- **détournement** de l'enfouissement de plus de 20 000 tonnes de matériaux de fondation de rue;
- diffusion d'une **campagne de sensibilisation** des citoyens à différents enjeux du développement durable;
- mise en place de **mesures d'économie d'énergie** dans différents bâtiments municipaux;
- acquisition d'une **voiture hybride**;
- achat de **22 liseuses électroniques**;
- adoption d'une **politique de reconnaissance locale** des organismes à but non lucratif.

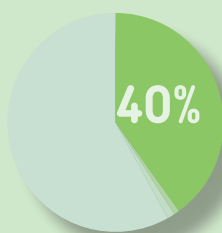
Ces initiatives s'ajoutent à l'ouverture de l'Écoquartier de Saint-Léonard au printemps 2011 et à la distribution massive de nouveaux outils de collecte.

État d'avancement des 58 engagements

Complétées à 100 %	12
En cours de réalisation	31
À venir	12
À l'arrêt	3
Ajout	2

À la lueur de ces réalisations, on ne peut qu'être optimiste pour l'avenir. La participation grandissante des Léonardoises et des Léonardois aux services et initiatives qui leur sont proposés et le dynamisme des différents intervenants impliqués sont certainement garants de la réussite de ce plan d'action.

BIEN COMPRENDRE LE DIAGRAMME DE PROGRESSION :



- **À venir** signifie que l'arrondissement s'engage à réaliser cette initiative et que sa mise en œuvre est sur le point de débiter, mais n'est pas encore commencée. Elle sera entreprise à court/moyen terme et il est prévu qu'elle sera réalisée d'ici 2015.
- **Entre 0 % et 100 %** indique le pourcentage d'atteinte à ce jour des résultats prévus.
- **100 %** indique que les résultats visés par cette initiative sont atteints.
- **À l'arrêt** indique que l'initiative a dû être abandonnée en cours de route.
- **Ajout** indique que cet engagement s'est ajouté au plan d'action à la suite de son adoption.



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

ENGAGEMENTS

AVANCEMENT

- 1 : Favoriser l'implantation de 10 espaces réservés à *Communauto* à l'aréna Martin-Brodeur

Réalisation :

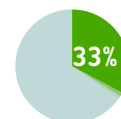
Démarche en cours pour favoriser l'implantation de l'auto-partage à Saint-Léonard



- 2 : Favoriser l'acquisition de véhicules électriques

Réalisation :

Achat d'une voiture hybride Volt en 2012



- 3 : Réduire le voyageage lors des opérations de déneigement

Réalisation :

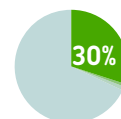
Mise en place d'un système de transport des employés pour éviter la multiplication des déplacements des équipements



- 4 : Sensibiliser les citoyens sur les méfaits du chauffage au bois

Réalisation :

Parution de publicités dans les journaux locaux



- 5 : Réglementer la quantité maximale de cordes de bois permises

À venir

- 6 : Appliquer plus rigoureusement la réglementation pour contrôler les effets de la poussière dans les secteurs industriel et en construction

À venir

ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

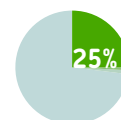
ENGAGEMENTS

AVANCEMENT

- 7 : Offrir des conférences sur les enjeux liés au développement durable

Réalisation :

Tenue de deux conférences en 2012 sur le développement durable et l'écocitoyenneté



- 8 : Permettre le stationnement afin d'apaiser la circulation dans les rues à angle droit sans intersection

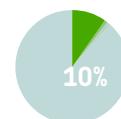
À l'arrêt

- 9 : Augmenter la surveillance dans les parcs

Réalisations :

Période de surveillance prolongée de la patrouille de sécurité à l'été 2012

Intégration dans l'offre de service du SPVM en 2013

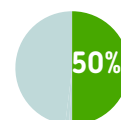


- 10 : Accroître le sentiment de sécurité

Réalisations :

Tenue de quatre marches exploratoires en 2012 dans le but d'identifier les zones moins sécuritaires

Création de deux comités en 2012 pour améliorer le sentiment de sécurité au parc Delorme



- 11 : Implanter des outils facilitant l'emprunt de livres numériques

Réalisation :

Achat de 22 liseuses électroniques pour la bibliothèque de Saint-Léonard

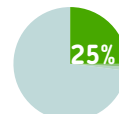




12 : Sensibiliser les citoyens aux enjeux du développement durable et mettre en valeur les initiatives de l'arrondissement

Réalisations :

Réalisation et distribution de divers documents d'information dont *L'ABC de l'environnement*
Exposition de livres thématiques lors de la *Semaine québécoise de réduction des déchets*
Parution de publicités dans les journaux locaux
Tenue de stands de sensibilisation par l'Écoquartier de Saint-Léonard



13 : Mettre en place une aire d'exercice canin

Réalisation :

Aménagement d'une aire d'exercice canin à l'angle des rues Jarry et Arthur-Péloquin en 2011



PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

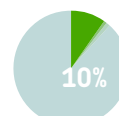
ENGAGEMENTS

AVANCEMENT

14 : Renforcer l'application de la réglementation sur les usages illicites d'eau potable

Réalisation :

Actions de sensibilisation des résidents par la Patrouille bleue à l'été 2012



15 : Mandater l'Écoquartier de Saint-Léonard pour susciter un échange d'idées au sein des citoyens avec pour objectif de réduire de 5 % l'utilisation de l'eau potable

Réalisations :

Appel à la discussion sur les médias sociaux
Tenue de stands d'information mettant en valeur le baril de récupération d'eau de pluie
Actions de sensibilisation auprès des résidents par la Patrouille bleue à l'été 2012



16 : Établir un partenariat avec la DGSRE¹ pour réhabiliter certaines conduites d'eau potable

Réalisation :

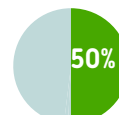
Réhabilitation de 835 mètres de conduites d'eau potable



17 : Mettre en place une procédure de dépistage des fuites d'eau avec la DGSRE

Réalisation :

Démarche en cours pour la mise en place d'une équipe de dépistage à la DGSRE



18 : Interdire l'utilisation d'eau potable comme abat-poussière dans les chantiers routiers

À l'arrêt

19 : Promouvoir la vente de barils de récupération d'eau de pluie

Réalisation :

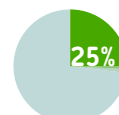
Vente de 21 barils de récupération d'eau de pluie à des résidents en 2011 et 2012



20 : Valoriser le respect des principes du nouveau guide de gestion des eaux pluviales du MDDEFP²

Réalisation :

Sensibilisation auprès de huit demandeurs de permis de construction qui ont effectué des travaux de rétention



21 : Adopter un règlement sur le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie pour les nouvelles constructions

Réalisation :

Modification du règlement de zonage en 2012 de manière à augmenter la superficie des surfaces perméables et de verdissement des nouvelles constructions résidentielles



¹ Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau de la Ville de Montréal

² Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs



22 : Mettre en place les bacs roulants pour tous les résidents pour la collecte des matières recyclables

Réalisation :

Distribution de plus de 10 000 bacs roulants de récupération

100%

23 : Doter les pavillons de parc de bacs roulants pour la collecte des matières recyclables

Réalisation :

Implantation de bacs roulants de récupération dans les neuf pavillons de parc

100%

24 : Assurer un suivi plus rigoureux du règlement relatif aux quantités maximales de déchets pour les ICI (institutions, commerces et industries)

À venir

25 : Promouvoir le réemploi des encombrants

Réalisations :

Actions de promotion dans les médias sociaux et les médias locaux ainsi que dans le bulletin mensuel de l'Écoquartier de Saint-Léonard

Réalisation du *Bottin des récupérateurs de Saint-Léonard*

Distribution de 255 billets de courtoisie rappelant aux citoyens de sortir leurs encombrants lors de la collecte spécifique en 2012

25%

26 : Réaliser un guide pour la tenue d'événements écoresponsables

À venir

27 : Promouvoir les bonnes pratiques d'écoresponsabilité auprès des promoteurs d'événements

À venir

28 : Mettre en place une seule collecte hebdomadaire de déchets

À venir

29 : Accroître les pratiques d'écoresponsabilité lors de la Fête du citoyen

Réalisation :

Adoption de plusieurs mesures écoresponsables lors de l'édition 2012 (mise en place d'îlots de récupération et de compostage, distribution de bouteilles d'eau réutilisables aux bénévoles, consigne à vélo, etc.)

40%

30 : Doter les terrains sportifs de contenants de récupération

À venir

31 : Réduire l'impression, notamment en favorisant l'utilisation d'outils électroniques

Réalisations :

Diminution de 51 % de la quantité imprimée des quatre principales publications de l'arrondissement

Publication d'un nouveau bulletin électronique de l'arrondissement

Création d'une page Facebook pour la bibliothèque

25%

ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, LES COMMERCE ET LES INSTITUTIONS

ENGAGEMENTS

AVANCEMENT

32 : Favoriser les méthodes de réfection de rue générant peu de matériaux à éliminer

Réalisation :

Détournement de l'enfouissement de plus de 20 000 tonnes de matériaux grâce au décohésionnement³

25%

³ Désagrégation du revêtement bitumineux existant de la chaussée ainsi que d'une partie de la fondation granulaire sous-jacente. Le matériel désagrégré peut notamment être réutilisé pour des travaux de construction de rue.



33 : Sensibiliser les entrepreneurs au recyclage des matériaux de chaussée

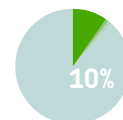
À l'arrêt

34 : Ajouter une clause sur le développement durable aux contrats liant l'arrondissement à ses fournisseurs

Réalisations :

Utilisation d'une clause générale de développement durable pour les contrats d'achat de biens municipaux et de services généraux

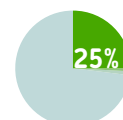
Utilisation des produits écologiques INNU-SCIENCE pour l'entretien de différents locaux municipaux



35 : Mettre en place des mesures d'économie d'énergie dans les bâtiments municipaux

Réalisation :

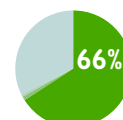
Installation de systèmes de contrôle programmables pour le chauffage, la climatisation et la ventilation dans trois bâtiments municipaux



36 : Adhérer au programme *Ici on recycle* de Recyc-Québec

Réalisation :

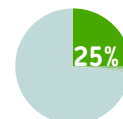
Atteinte des certifications des niveaux 1 et 2 du programme pour les locaux de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises



37 : Adhérer au *Jour de la Terre*

Réalisation :

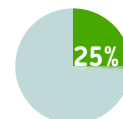
Organisation de portes ouvertes et de trois conférences à l'Écoquartier de Saint-Léonard pour le *Jour de la Terre* 2012



38 : Rénover, lorsque nécessaire, les bâtiments municipaux en tendant vers la certification LEED

Réalisation :

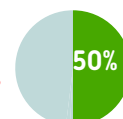
Mise aux normes LEED en cours dans les arénas Martin-Brodeur et Roberto-Luongo



39 : Promouvoir la certification LEED auprès des demandeurs de permis de construction

Réalisation :

Sensibilisation effectuée auprès des ICI (institutions, commerces et industries) et auprès des promoteurs de projets d'habitation en copropriétés (condos)



AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

ENGAGEMENTS

AVANCEMENT

40 : Nommer un arbre remarquable

Réalisations :

Adoption d'un règlement visant la protection des arbres remarquables

Consécration d'un orme du parc Delorme à titre de premier arbre remarquable patrimonial en mai 2012



41 : Mettre à jour et harmoniser la *Politique de l'arbre* de l'arrondissement

À venir

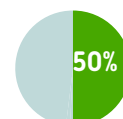
42 : Réglementer les recommandations issues de la mise à jour de la *Politique de l'arbre* de l'arrondissement

À venir

43 : Effectuer des demandes de subvention pour des projets de verdissement

Réalisation :

Dépôt de deux demandes de subvention pour les programmes *Ma rue, mes arbres* et pour le programme *Quartiers 21*





VOLET SOCIAL

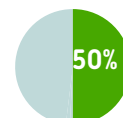
ENGAGEMENTS

AVANCEMENT

44 : Inciter les employés à participer à des missions de solidarité et d'entraide

Réalisation :

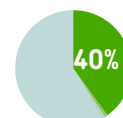
Participation d'employés cols bleus aux actions de mobilisation pour l'aide aux sinistrés des inondations en Montérégie



45 : Soutenir les employés lors de campagnes de financement ou de sensibilisation

Réalisation :

Organisation de sept activités auprès des employés de l'arrondissement en 2011 et 2012 qui ont permis de verser plus de 3 600 \$ à Centraide et à la Croix-Rouge



46 : Mettre de l'avant la *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels*

À venir

47 : Élaborer un circuit d'entraînement extérieur pour aînés dans les parcs

Réalisation :

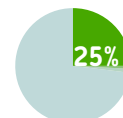
Inauguration d'un circuit d'entraînement au parc Ladauversière en septembre 2012



48 : Souscrire au principe d'accessibilité universelle dans les bâtiments municipaux

Réalisation :

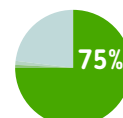
Réaménagement des toilettes publiques au parc Ferland



49 : Favoriser l'émergence d'OBNL œuvrant en environnement

Réalisations :

Mise sur pied de l'Écoquartier de Saint-Léonard en 2011
Adoption d'une *Politique de reconnaissance locale* en 2011



VOLET CORPORATIF

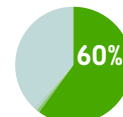
ENGAGEMENTS

AVANCEMENT

50 : Organiser des rencontres d'information sur le développement durable pour les employés

Réalisation :

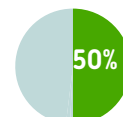
Tenue de 20 formations sur le développement durable, rejoignant plus de 145 employés



51 : Inciter les employés à éteindre leur écran d'ordinateur et leurs lumières lors de leur absence

Réalisations :

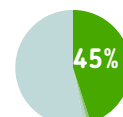
Implantation d'une règle de gestion de l'énergie sur chaque ordinateur
Campagne d'affichage pour sensibiliser les employés

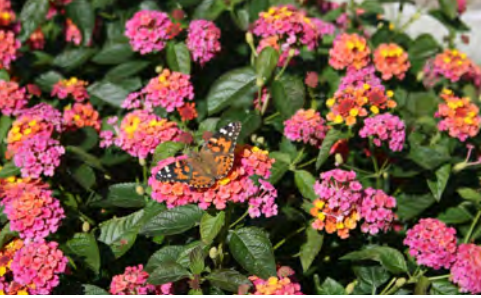


52 : Bannir l'achat et la vente d'eau embouteillée

Réalisations :

Utilisation de pichets et de verres réutilisables lors des séances du conseil et des réunions
Diminution de 45 % de l'achat de bouteilles d'eau en 2012





53 : Encourager la gestion écoresponsable des documents

Réalisations :

Valorisation du mode recto-verso pour l'impression des documents
Réduction de 33 % du nombre de papier et d'enveloppes utilisés

100%

54 : Promouvoir le covoiturage

À venir

55 : Informatiser la remise des talons de paie

Réalisation :

Remplacement des relevés de paie imprimés par des relevés de paie électroniques

100%

56 : Assurer un meilleur tri des matières lors des excavations

Réalisations :

Actions mises en œuvre pour réutiliser les matériaux sur place
Recherche de solutions afin d'améliorer les résultats

40%

57 : Utiliser un prétrempage des sels de déglacage

Réalisation :

Réalisation d'un projet pilote avec de bons résultats, mais non rentable financièrement. La pratique ne sera donc pas renouvelée

100%

58 : Offrir une formation sur les bonnes pratiques pour les différentes opérations dont le déneigement

À venir

59 : Favoriser la tenue de réunions ou d'événements écoresponsables (**Ajout**)

Réalisations :

Tenue de deux événements selon les critères de l'écoresponsabilité en 2012
Installation de lave-vaisselles pour favoriser l'utilisation de vaisselle réutilisable dans différentes salles de réunion de l'arrondissement
Installation d'équipement audiovisuel pour favoriser la tenue de réunion sans papier

25%

60 : Aménager des quartiers durables (**Ajout**)

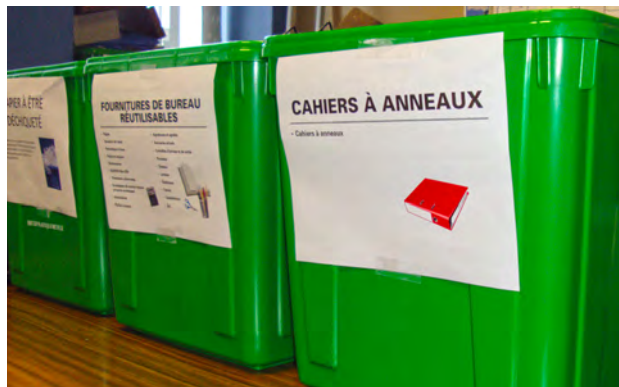
Réalisation :

Soutien de la demande d'un projet *Quartier 21* sur la rue Jean-Talon Est entre les rues Viau et Lacordaire

25%

DES PROJETS DIGNES DE MENTION

Le virage dans la voie du développement durable de l'arrondissement ne s'est pas arrêté aux engagements indiqués dans le *Plan local de développement durable*. On dénombre de plus en plus d'initiatives de développement durable sur le territoire, tant auprès de l'administration locale que des forces vives du milieu. En voici quelques-unes !



DÉMÉNAGEMENT ÉCORESPONSABLE

À l'automne 2012, ce qui aurait pu être une simple relocalisation s'est révélée une occasion de faire l'expérience d'un « déménagement vert » pour les employés de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de Saint-Léonard. Plusieurs initiatives écoresponsables ont été mises en place : espace repensé, réemploi, utilisation des anciens bacs verts au lieu des boîtes de carton pour transporter le matériel, installation de stations de tri de récupération, etc.



CAMPS ZÉRO DÉCHET

À l'été 2012, les camps de jour de l'arrondissement de Saint-Léonard se sont mis au régime zéro déchet. Les centaines d'enfants qui ont participé aux camps de jour ont recyclé et ont été sensibilisés au compostage le temps d'un projet pilote. Gestion Multisports Saint-Léonard proposera à nouveau, à l'été 2013, des Camps zéro déchet aux enfants du territoire.



COMPOSTEUR COMMUNAUTAIRE

Depuis l'automne 2012, les citoyens de Saint-Léonard qui souhaitent composter leurs résidus de table peuvent dorénavant le faire auprès de l'Écoquartier de Saint-Léonard. En effet, grâce au programme du « Fonds Éco IGA », un composteur collectif a été installé dans le parc Wilfrid-Bastien, à l'angle de la rue Jarry et du boulevard Lacordaire, juste en arrière de la Maison Joseph-Gagnon. Pour s'inscrire, les citoyens sont invités à communiquer avec l'Écoquartier de Saint-Léonard.



DES COMMERÇANTS QUI RECYCLENT !

Une soixantaine de commerces se sont mis au recyclage cette année. Grâce à une subvention de la Table pour la récupération hors foyer (TRHF), 45 commerces constitués de restaurants, bars et hôtels se sont vu offrir gratuitement 83 bacs de recyclage de 360 litres pour participer à la collecte municipale des matières recyclables. Tous les commerces de l'arrondissement sont invités à communiquer avec l'Écoquartier de Saint-Léonard pour s'inscrire à cette collecte.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, L'AFFAIRE DE TOUS !

En développement durable, chaque petit geste compte. La mobilisation collective fait partie intrinsèque de ce concept qui compte sur la multiplication des actions et des intervenants pour apporter un réel changement sociétal. Plusieurs organismes du milieu se préoccupent et agissent en faveur du développement durable. À eux la parole !

La santé est intimement liée aux conditions de vie et aux facteurs environnementaux. C'est pourquoi, dans son mandat, le CSSS contribue à des projets visant à assurer la sécurité alimentaire et la qualité des logements des citoyens du secteur. Il s'implique aussi à promouvoir des quartiers riches en arbres et favorables aux transports actifs.

Pierre Pineau, organisateur communautaire

Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Saint-Léonard et Saint-Michel

Le secteur VIAU-ROBERT vivra plusieurs transformations au cours des prochaines années dans le cadre du projet de revitalisation urbaine intégrée (RUI). Les partenaires seront appelés à se mobiliser pour orienter leurs actions en tenant compte des aspects sociaux, certes, mais aussi des aspects économiques, environnementaux et culturels.

Ismaël Sougou, directeur

Concertation Saint-Léonard

La CDEC s'implique concrètement sur le terrain dans la réalisation de projets durables bénéfiques à l'ensemble de la communauté de Saint-Léonard. Le Comité de développement durable de l'arrondissement, le *Plan d'action en faveur du prolongement de la ligne de métro bleue dans l'Est*, l'Étude sur le verdissement et un aménagement plus durable de la zone industrielle sont au nombre de ces initiatives.

Véronique Fenocchi, directrice générale

Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Saint-Léonard

En deux ans, l'Écoquartier de Saint-Léonard est devenu la référence en environnement de l'arrondissement. Citoyens, organismes, commerçants et institutions font appel à ses services pour des conseils, des formations et des outils leur permettant d'améliorer leurs pratiques d'un point de vue environnemental. Et ce, dans le but de faire de Saint-Léonard un arrondissement toujours plus vert.

Paula Berestovoy, chargée de projets

Écoquartier de Saint-Léonard

« Et si Jean-Talon Est changeait de look ? », tel est le thème du concept d'aménagement et d'embellissement de la plus grande artère commerciale de l'arrondissement proposé par la SDC Jean-Talon. Le but : verdir, remplacer le mobilier et sécuriser la rue Jean-Talon Est pour en faire un endroit accueillant pour tous, particulièrement pour les piétons.

Sylvain Tardif, directeur général

Société de développement commercial (SDC) Jean-Talon

Le CJE soutient les jeunes pour qu'ils développent leur plein potentiel et qu'ils s'impliquent activement dans leur collectivité en tant que citoyens responsables. À travers les ateliers en entrepreneuriat à l'école La Dauversière, le CJE souhaite contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs sensibilisés aux enjeux environnementaux et au milieu dans lequel ils évoluent.

Karine Lévesque, directrice

Carrefour jeunesse-emploi (CJE) Viger/Jeanne-Mance

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'arrondissement de Saint-Léonard possède son propre Comité de développement durable. Composé de l'arrondissement, de la CDEC Saint-Léonard, du CJE Viger/Jeanne-Mance, de Concertation Saint-Léonard, du CSSS Saint-Léonard et Saint-Michel, de l'Écoquartier de Saint-Léonard et de la SDC Jean-Talon Est, ce comité s'emploie à développer des projets en partenariat qui mettent de l'avant les principes du développement durable, et ce, au bénéfice de la collectivité léonardoise.



CRÉDITS

Ce document a été produit sous la supervision de

Johanne Couture, directrice
Direction de l'aménagement urbain
et des services aux entreprises
et de
André La Rue, chef de section
Section de la qualité du milieu

Coordination, rédaction et révision

Natacha Beauchesne
Conseillère en planification
Section de la qualité du milieu

Infographie

Division des relations avec les citoyens
et des communications de l'arrondissement
de Saint-Léonard
Direction des affaires publiques
et du développement communautaire

Johanne Couture et André La Rue tiennent à remercier les représentants d'organismes et les employés de l'arrondissement qui ont collaboré de près ou de loin à l'élaboration de ce bilan, et plus particulièrement Maude Chartrand et Rafael Benitez de la Division des relations avec les citoyens et des communications de l'arrondissement de Saint-Léonard.

